



Mérignac, le 24 avril 2025

## CATALOGUE FORMATIONS DICA 1ER SEMESTRE 2025

### & FONDS DISPONIBLES :

**Préparez dès maintenant votre plan de développement des compétences !**

Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **parution du nouveau catalogue de formations DICA, 100 % dédié aux métiers du véhicule de loisirs et réservés à nos adhérents**, pour le **1er semestre 2025**.

👉 En complément, **chaque entreprise adhérente (SIREN) de moins de 50 salariés et dépendant de l'Opcommerce dispose d'un budget de 3 500 € HT** pour financer tout ou partie de son **plan de développement des compétences** pour l'année 2025.


**Ce montant peut être mobilisé pour les formations du catalogue DICA**, conçues pour répondre aux besoins spécifiques de nos adhérents.


**Les entreprises de plus de 50 salariés ont bien sûr accès à ce catalogue mais n'ont pas de prise en charge sauf accord particulier avec l'Opcommerce. Les entreprises dépendantes d'un autre OPCO peuvent également en bénéficier mais devront se rapprocher de celui-ci pour connaître les modalités de prise en charge.**

📅 **Anticipez dès à présent vos inscriptions** pour bénéficier pleinement de ce budget et organiser la montée en compétence de vos équipes.

■ Ce catalogue vous propose **21 formations sectorielles**, conçues pour répondre aux besoins concrets des entreprises de la filière véhicule de loisirs :

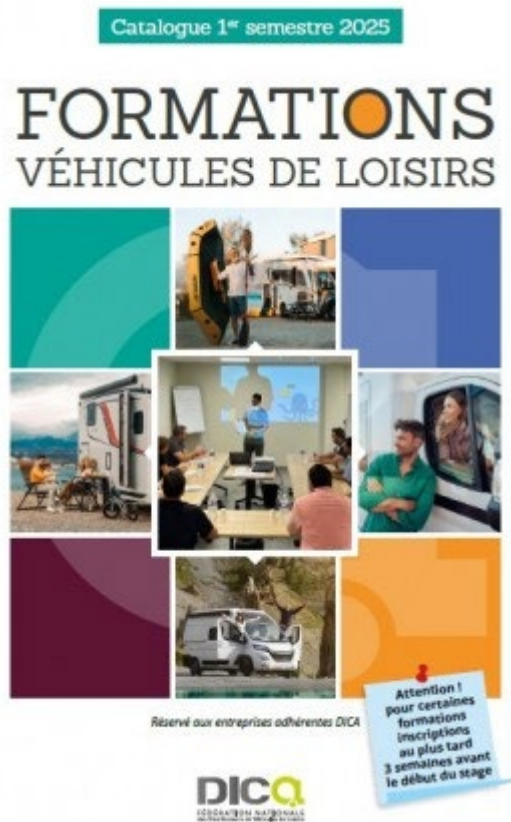
- **12 formations techniques métier** : gestes métiers, gaz, réfrigérateur, chauffage, accessoires, etc...
- **3 formations pour les commerciaux** : Nouveaux entrants - connaître et vendre des produits de gammes majeures, OPTIMAG - vente et animation autour des produits de gammes majeures, Spécificités de la vente d'accessoires VDL – module 1 et 2
- **3 formations sécurité** :
  - **Habilitation électrique** : spécifique pour les VDL qui répond aux exigences de l'habilitation électrique visée aux articles R 4544-9 à R 4544-11 du Code du travail
  - **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** : pour travailler avec vous sur votre Document Unique afin que vous soyez conforme aux exigences du Code du travail et autonome pour les mises à jour à faire chaque année
  - **Nouveauté 2025 – Formation SSCT pour les élus CSE** : Cette formation OBLIGATOIRE pour l'ensemble des élus CSE titulaires et suppléants à partir de 11 salariés qui se déroule dans le cadre réglementaire de 5 jours dans votre entreprise ou en visio (inter-entreprises) est destinée à leur permettre de bénéficier des éléments nécessaires à l'exercice de leur mission
- **2 formations Ressources humaines** :
  - **Application de la convention collective de la filière sports-loisirs** : et si vous faisiez le point de vos pratiques ?
  - **Savoir sanctionner un salarié.**
- **1 formation Communication digitale** : optimiser son usage de LinkedIn

 **À noter** : Les formations techniques, Habilitation électrique, Optimag et Spécificités de la vente d'accessoires sont en cours de programmation et interviendront soit ultérieurement soit sur le second semestre. **Vous pouvez néanmoins signaler votre intérêt dès maintenant auprès de Loisirs et Performance Formations.**

 En attendant, **valorisez votre budget formation** en inscrivant vos équipes sur les sessions déjà disponibles et finançables.

 **Pour les dates, les tarifs et les modalités d'inscription et de prise en charge, Accédez directement :**

Cliquer ici [Catalogue des formations 1er semestre 2025](#)





Cliquer ici [Mode opératoire d'inscription et de prise en charge OPCI](#)

---

✓ **Points de vigilance pour bénéficier de la prise en charge Opcommerce :**

1. 📅 **Saisie des demandes de prise en charge :**  
Les dossiers doivent être déposés sur le **Web Service de l'Opcommerce au plus tard le 31 juillet 2025 pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025**
  2. 🚫 **Pas de droits acquis :**  
Traitement **par ordre d'inscription** (1<sup>er</sup> inscrit = 1<sup>er</sup> servi), **dans la limite de votre enveloppe de 3500 € HT et des fonds disponibles** mis à notre disposition par l'Opcommerce
  3. 📅 **Réalisation des formations :**  
Toutes les formations doivent être **achevées au plus tard le 31 décembre 2025** pour être éligibles.
-

Pour toute question, une équipe est à votre disposition :

 admin@lpformationsvdl.fr |  06 27 45 68 11

**Bien cordialement,**

L'équipe DICA



**Contactez-nous • Tél. : 05.57.29.17.17 • [www.la-dica.com](http://www.la-dica.com)**

Vous voulez connaître vos droits ? Vous avez besoin d'informations sur vos problématiques d'entreprise ? Avec rigueur, nos juristes vous orientent dans vos démarches et vous accompagnent. Au plus près de l'actualité législative et conventionnelle, ils vous apportent leur expertise dans divers domaines.

Préalablement à l'utilisation des informations, modèles et documents juridiques qui vous sont délivrés par la DICA, nous vous invitons à prendre connaissance de la note informative sur le contenu et l'utilisation de ceux-ci, [en cliquant ici](#)

---

CONFIDENTIEL Cet email contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.